



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2020

COMPTE-RENDU

Le 23 juillet 2020 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Revonnas s'est réuni à la Mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, le Maire.

Date de la convocation : 18 juillet 2020

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Amandine DARBON, Françoise DUSSUC, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERCUI, Aurélien BEYEKLIAN, Yoann LEVEQUE, Thibaut MARTINEZ, Pascal MORIER, Patrick ROCHE, Yoann VIOLETTE

ABSENTE REPRÉSENTÉE : Mme Nathalie BERTRAND (*pouvoir donné à Yoann VIOLETTE*)

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Marie- Aude DABOUT

ABSENT : Mr Marc BUISSON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Amandine DARBON

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020
- Composition de la commission d'appel d'offres (CAO)
- Décision Modificative n°1
- Représentants des communes au Conseil d'Administration du SDIS
- Dossiers d'urbanisme
- Divers Projets
- Travail des commissions
- Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal :

Le compte-rendu du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

II. Délibérations :

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

1. Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

Monsieur le Maire explique le rôle de la CAO et précise qu'au vue des changements législatifs, il est fort probable que pour le marché public de la salle polyvalente, elle ne soit pas nécessaire. Il est tout de même important qu'elle joue son rôle dans le choix des différents corps de métiers.

Vu les dispositions de l'article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

La 1^{ère} liste présente :

Mesdames Nathalie BERTRAND, Florence BERGER et Mr Yoann LEVÊQUE, membres titulaires

Mesdames Amandine DARBON, Isabelle ROUTHIAU et Mr Aurélien BEYEKLIAN, membres suppléants

Il est procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Vote : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

Sont ainsi déclarés élus :

Mesdames Nathalie BERTRAND, Florence BERGER et Mr Yoann LEVÊQUE, membres titulaires

Mesdames Amandine DARBON, Isabelle ROUTHIAU et Mr Aurélien BEYEKLIAN, membres suppléants pour faire partie avec Monsieur le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres

2. Décision Modificative n°1 :

Suite à des contrôles effectués par la DGFIP, des études de fin 2017 pour la réhabilitation du logement communal (Diagnostic plomb et amiante) et contrôle technique n'ont pas fait l'objet de mouvement. En effet les frais d'études doivent être intégrés aux travaux par un mandat au 2313-041 et un titre au 2031-041.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir des crédits nécessaires en dépenses et recettes d'investissement au chapitre globalisé 041 pour un montant de 7 400 €.

Suite à une erreur de saisie du budget primitif 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'ouvrir des crédits nécessaires en recettes d'investissement au chapitre globalisé 041 pour un montant de 4911.55 €,

- d'ajouter des dépenses imprévues d'investissement au chapitre globalisé 020 pour un montant de 4911.55 €,

Le Conseil Municipal, **après avoir délibéré**,

Vote de l'assemblée : Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Décide l'ouverture des crédits désignés ci-dessous :

A la section d'investissement :

Dépenses	Recettes
c/2313-041 : + 7 400 €	c/2031-041 : + 7 400 €
c/020 : dépenses imprévues : + 4 911.55 €	c/21578-041 : + 4 911.55 €

III. Représentants des communes au Conseil d'Administration du SDIS :

Suite aux élections des conseillers municipaux, les représentants des communes au Conseil d'Administration du SDIS doivent être renouvelés.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est administré par un Conseil d'Administration composé de représentants du Département, des Communes et des EPCI compétent en la matière de secours et de lutte contre l'incendie. Ces derniers sont élus dans les 4 mois suivant le renouvellement général des conseillers municipaux, soit tous les 6 ans.

Les représentant des communes sont élus **parmi les maires et les adjoints au maire des communes.**

Le nombre et la répartition des sièges au Conseil d'Administration du SDIS sont fixés comme suit :

- ✓ Représentants du Département : 16 sièges
- ✓ Représentants des Communes : 6 sièges
- ✓ Représentants des EPCI : 0 siège

Pour les élections qui doivent conduire à pourvoir les 6 sièges des représentants des communes, chaque maire dispose d'une voix par habitant DGF. Ces élections auront lieu le **7 octobre 2020**. Le scrutin aura lieu uniquement par correspondance

Aucun membre du Conseil Municipal ne souhaite représenter les communes.

IV. Dossiers d'urbanisme :

* Certificats d'urbanisme :

Un Cua 20D0015 a été déposé par Maîtres MATHIEU Jean-Michel et PONS Nicolas pour la vente BERGER/LM PROMOTION - Chemin de la Bessonnère - Parcelle ZB 239 (3595 m2)

Un Cua 20D0016 a été déposé par Maître DI GUARDO-ETIEVANT Anne pour la vente BAKKER/MONThERAT - 500 Route du Revermont - Parcelles D 95 – D 110 – D 111 (486 m2)

* Déclaration Préalable :

Une DP20D0017 a été déposée par Mme Lydie CLERC pour un rehaussement de clôture existante - 233 Chemin sous marchand - Parcelle ZB 235

Une DP20D0018 a été déposée par Mr Stéphane GUYOT pour une mise en place d'une piscine en acier ondé enterrée - 12 Impasse des Eglantiers - Parcelle ZA 295

Une DP 20D0019 a été déposée par Mr Sébastien GRANGER pour une création d'un ensemble piscine et abri de jardin - 8 Rue des Chênes - Parcelle ZB 304

Une DP 20D0020 a été déposée par Mr Alexandre VEAUX pour un abri de jardin - 190 Impasse des Mûriers - Parcelle ZA 313

Une DP 20D0021 a été déposée par Mr Alexandre VEAUX pour une clôture grillage côté rue - 190 Impasse des Mûriers - Parcelle ZA 313

Une DP 20D0022 a été déposée par Mr Patrick ROCHE pour une piscine semi-enterrée bois et terrasse - 322 Impasse des Genévriers - ZA 351

* Permis de construire :

Un PC 20D0005 a été déposé par Mr Jean BERTHELEMOT et Mme Françoise ALBERTIN pour une construction d'une maison neuve de plein pied - 205 Route de Tossiat - Parcelle ZD 197

* Déclaration d'intention d'aliéner :

Une DIA a été déposée par Maître Jean-Michel MATHIEU pour la vente BERGER/LM PROMOTION - Chemin de la Bessonnère - Parcelle ZB 239.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite préempter. Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur ce bien.

Une DIA a été déposée par Maître Barbara BREUIL pour une vente NOVEL-MARTINEZ/GAUTHIER-ALVEZ - 75 Chemin de la Chassière - Parcelle B 1138.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite préempter. Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur ce bien.

Une DIA a été déposée par Maître Barbara BREUIL pour la vente ROUSSET/BEJA - 116 Impasse de la Grillette - Parcelles ZA 377 – ZA 378 – ZA 273 – ZA 275.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite préempter. Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur ce bien.

Une DIA a été déposée par Maître Barbara BREUIL pour la vente LYOCHON/BAVOZET - 65 Impasse du Clos Cartier - Parcelle B 863.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite préempter. Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur ce bien.

Une DIA a été déposée par Maître Anne DI GUARDO-ETIEVANT pour la vente BAKKER/MONThERAT - 500 Route du Revermont - Parcelles D 95 – D 110 – D 111

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite préempter. Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur ce bien.

V. **Divers projets :**

- Vente MAZUIR route de Tossiat : monsieur le Maire envisage une rencontre entre les différents protagonistes.
- Construction du lotissement près de la casse : LM PROMOTION est venue cette semaine pour présenter plus à fond son projet et pour valider une date de dépôt de permis de construire.
- Convention ADPER : Une liste pour la mise en valeur de certaines parties de la propriété « Frilet » a été déposée par Mme NANBOUTIN cette semaine. Cette liste énumère : la tour de la fin du XV^e (en particulier l'escalier à vis, des fenêtres en accolade, une cheminée à la pérogarde), l'orangerie du XIX^e, un verger di XVIII^e, un tilleul de +75 ans,ainsi que le cadran solaire. Ce document sera envoyé à l'ABF.
Une convention doit être réalisée plus particulièrement pour le cadran solaire qui sera mis en sécurité en mairie mais aussi mis à disposition pour des expositions, des visites,
- Rencontre avec Mme DALLY-MARTIN pour le PLU : Mme DALLY-MARTIN, urbaniste, est mandatée par la commune pour son aide et pour faire des propositions pour toiletter le PLU. Ce dernier a été retoqué par le SCOT avec une demande de réduire la zone constructible de 3ha. Elle a fait des propositions qui vont être étudiées par le Conseil Municipal avant une prochaine rencontre. Les échéances vont se succéder pour que le PLU soit mis en place et validé fin mars 2021.

VI. **Travail des commissions :**

- * **Finances - Fiscalité** : Une rencontre avec la DGFIP est envisagée fin septembre – début octobre pour tous les élus le souhaitant.
- * **Affaires scolaires et périscolaires** : Attente du protocole de rentrée scolaire.
Monsieur le Maire a vu avec RPC pour les poulets de la filière Bresse avec Ca3b. RPC est d'accord sur le fond mais ses fournisseurs habituels poursuivront-ils leur travail commun après l'écoulement des stocks en janvier ?
En raison de la baisse d'effectif pour cette rentrée scolaire 2020-2021, des tables et des chaises doivent être enlevées des classes et stockées dans d'autres locaux avant la reprise des cours.
- * **Information et communication** : Rencontre le 6 juillet dernier avec un travail sur les points suivants :
 - Quel sens donner à cette nouvelle commission ?
 - Recensement des outils déjà existants et si souhaits de nouveaux outils – Mettre plus en valeur les professionnels de la commune sur le bulletin municipal,

- Création d'une newsletter pour la rentrée,
- Création d'un outil de partage entre les élus et la mairie (calendrier commun, ...),
- Création du profil de Revonnas sur « google my bussiness » qui est une page google pour les professionnels et qui permet de transmettre plus d'informations sur la vie de la commune,
- Création d'une page Instagram,
- Contacter un journaliste du Progrès pour faire parler de la commune sur des sujets plus approfondis,

* Voirie – urbanisme :

- ✓ Travaux Condamines/Chassière démarreront pour la mi-septembre en alternant voirie et assainissement.
- ✓ Cédez-le-passage au carrefour de l'église : le marquage au sol ne suffit pas. Il faut mettre une signalisation verticale en accord avec le Département et Mme LEONARDI (propriétaire du mur où le panneau devrait être installé, une réunion est prévue avec personne ce vendredi matin)
- ✓ Illuminations de Noël : 3 traverses et 5 candélabres soit 2 de plus qu'en 2019.
- ✓ Lotissement de la Bessonnère : il faut revoir la signalisation des rues et plus particulièrement celle des peupliers.
- ✓ Une bouche s'est soulevée à la sortie du village en direction de Sénissiat suite aux fortes pluies. Intervention par Ca3b vendredi matin.
- ✓ Les habitants du Jardin d'Elliot ont sollicité Monsieur le Maire pour sécuriser et limiter la vitesse aux abords du lotissements pour la sécurité des enfants. Il est envisagé de prévoir aussi une zone 30.

* Bâtiments :

Une rencontre a permis de travailler sur les urgences de tous les bâtiments.

- ✓ Ecole : 2 devis ont été reçus pour le visiophone. Il pourra être posé si cela est possible avant la rentrée. Le remplacement des joints anti-pinces-doigts sera fait dans les mêmes délais (attente d'un second devis). Pour la fermeture des fenêtres en hauteur, il est envisagé dans un premier temps de tester des systèmes sur une ou deux fenêtres avant de faire un remplacement total. Un contrat de maintenance pour l'alarme de l'école est envisagé.
- ✓ Eglise : Un devis a été reçu pour la réparation de la toiture. La location de la nacelle est consé- quente. Il est envisagé de trouver une location moindre. Mr BEYEKLIAN se renseigne.
- ✓ Mairie : Un devis pour réparer le toit a été chiffré. Un deuxième artisan doit être consulté.

* Cadre de vie – Associations – Fleurissement :

Rencontre le 9 juillet sur les thèmes suivants :

- ✓ Fleurissement : Mr Didier MERCIER prévoit de mettre un arrosage automatique. Il faut repenser autrement les plantations de fleurs et surtout d'axer par quartier pour impliquer plus les habitants
- ✓ Comité des fêtes : Une rencontre avec le bureau est envisagée prochainement pour discuter de l'évolution de cette association et de la location vaisselle.
- ✓ Forum des associations : il a lieu le 5 septembre 2020 à la salle polyvalente de Revonnas.
- ✓ Repas des anciens : le 5 décembre 2020.
- ✓ Chemin piétonnier entre le village et Sénissiat : une rencontre de repérage est prévue le mardi 25 août à 18h. Ce chemin doit être sécurisé pour les piétons et interdit aux vélos, motos,....

* Affouage – Bois – ONF – Chemins :

- ✓ Elagage : Des courriers ont été faits pour prévenir les propriétaires d'élaguer les abords de leur propriété qui gênent le passage du camion des ordures ménagères.
- ✓ EDF : Elagage autour de la chapelle du Châtelard
- ✓ Abattage du chêne vers le lotissement Verchère: sera fait prochainement suite à l'engagement d'une proposition de devis.
- ✓ Recherche d'un référent « Ambroisie » sur la commune par l'ARS
- ✓ Nouveau contact pour la pelouse à orchidées dans le cadre d'opération Natura 2000.
- ✓ Toujours en attente d'un devis de l'entreprise Rémy RENAULT pour curere le canal dans le clos Vuiton

VII. **Questions diverses :**

- ✓ Invitation du Conseil Départemental le 25/09/2020 à Ainterexpo : attente de précision par rapport au COVID 19
- ✓ Confirmation de la rencontre Mme Sylvie GOY-CHAVENT le 03/09/2020 à 9h en mairie
- ✓ Assemblée Générale du SIEA le 24/07/2020 : Messieurs Patrick ROCHE et Yoann VIOLLET s'y rendent.
- ✓ Monsieur le Maire évoque la nouvelle capitalisation de la SEMCODA. Le département apporterait 25 millions d'euros, la Caisse des dépôts et consignations habitat 32.5 millions, Action Logement Immobilier 21.5 millions et la Caisse de garantie du logement locatif social 15 millions.
- ✓ Rappel que Ca3b propose son soutien aux élus mais aussi du prêt de matériel
- ✓ Demande pour un arrêt supplémentaire du car scolaire se rendant aux Sardières. Arrêt existant à Sénissiat, mais un autre serait nécessaire au village, près des bennes de verre. Dossier à l'étude par le service mobilité de Ca3b et le transporteur. Une réponse sera donnée peut-être à la rentrée sinon pour les vacances de Toussaint.

La séance est levée à 23h15.

**Le prochain conseil municipal
est fixé
au jeudi 27 août 2020 à 20h15**

